

Vœux adoptés par le synode régional CAR 2025

Majorité absolue : 71 voix

Vœu : Gouvernance des Eglises et paroisses

Vu les articles 62, 64, 65 et 66 du règlement des synodes ;

Considérant la difficulté croissante des Églises locales et paroisses à discerner leurs ministères locaux, en particulier les conseillers et conseillères presbytérales ;

Considérant le manque de ressources, de formation et d'accompagnement pour aider les Églises locales et paroisses à se structurer chacune en fonction de ses besoins et à penser leur quotidien ;

Considérant les fragilités du modèle presbytérien synodal dans la gouvernance des Églises locales et paroisses ;

Le Synode de l'Église protestante unie de France en Centre-Alpes-Rhône, réuni à Crest les 7, 8 et 9 novembre 2025, demande au Conseil régional de constituer au plus vite un groupe de travail chargé de :

- faire (ou faire-faire) une enquête auprès des Eglises locales et paroisses pour mieux comprendre les causes des difficultés de recrutement qu'elles rencontrent, les problèmes que cela génère, les manières dont, déjà, elles y répondent parfois et les idées qu'elles ont peut-être pour y remédier.
- pré-discerner, avec l'aide de professionnel(s), des stratégies possibles, avec une palette d'outils.
- mettre à disposition ces ressources et outils aux Eglises locales et paroisses, Ensembles et Consistoires pour exercer et penser leurs ministères.
- accompagner les Eglises locales et paroisses qui le souhaitent, dans l'élaboration et l'expérimentation de modes de fonctionnement et de gouvernance nouveaux adaptés à leur situation, localement ou en coopération avec d'autres (dans leur Ensemble, Consistoire ou dans l'Église universelle) , prévus ou non par la Constitution de l'Église protestante unie de France et les statuts-types des associations culturelles.

*96 voix pour / 8 contre***Vœu : Positionnement du Conseil national en période électorale**

Le synode régional de l'Église protestante unie de France en Centre-Alpes-Rhône, réuni à Crest les 7, 8 et 9 novembre 2025, propose au Conseil national de l'EPUDF, lorsqu'il prend position notamment lors d'élections en France, de rappeler l'universalité de l'Amour de Dieu en Christ, par :

- Le rejet permanent de l'extrême droite,
- L'affirmation de l'incompatibilité entre la Foi Chrétienne et toute forme d'extrémisme (politique ou non) divisant la société, rabaissant les plus « faibles » au profit des plus « forts », excluant une classe sociale ou une autre, favorisant le communautarisme, les discriminations, les conflits, la haine de l'autre quel qu'il soit ; dans les idées partisans ou par l'action gouvernementale.

73 voix pour / 42 contre

Vœu : Collectes de fonds

Considérant :

- la baisse du nombre des contributeurs,
- l'évolution démographique en France en général et dans nos Eglises en particulier,
- les difficultés croissantes que les Eglises éprouvent pour financer leurs activités,
- la nécessité toujours aussi vive pour notre Eglise de proclamer l'Évangile,

Le synode régional de l'Église protestante unie de France en Centre Alpes-Rhône, réuni à Crest les 7, 8 et 9 novembre 2025, demande au Conseil national de mettre sur pied un pôle de compétences en recherche de financement (« fundraising ») en complément des contributions des Eglises locales.

108 voix pour / 0 contre

Vœu : Accompagnement des situations de handicaps

Constatant qu'après un arrêt maladie prolongé, contrairement aux situations relevant du droit du travail, les ministres ne peuvent pas bénéficier d'un accompagnement fait par un service de médecine du travail,

Constatant la souffrance psychique liée au diagnostic du handicap visible et /ou invisible,

Le synode régional de l'Église protestante unie de France en Centre Alpes-Rhône, réuni à Crest les 7, 8 et 9 novembre 2025,

- 1) demande au Conseil national de mettre en place un dispositif :
 - pour accompagner les ministres dans leurs démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs handicaps,
 - pour étudier l'adaptation des postes de travail aux handicaps visibles et/ou invisibles des ministres.
- 2) demande l'élaboration d'un guide de prévention des risques psycho-sociaux liés à la fonction de ministre.
- 3) demande que les dispositions prises soient intégrées à la Constitution de notre Union d'Eglises, au moment de sa révision prévue en 2028.

118 voix pour / 0 contre

Vœu : Ralentir le rythme des sujets synodaux

Le synode régional de l'Église protestante unie de France en Centre Alpes-Rhône, réuni à Crest les 7, 8 et 9 novembre 2025, inspiré par le projet de décision n° 1 présenté par le Conseil régional,

- de prendre soin les uns des autres
 - de valoriser la dimension synodale de notre Eglise qui naît dans l'écoute et le dialogue des membres des communautés locales,
 - de prendre le temps de l'expérimentation, de la rencontre entre les Eglises locales et de la réception en leur sein des décisions synodales,
- demande au Conseil national de ralentir le rythme dans la succession des sujets synodaux pour donner aux Conseils régionaux plus de liberté dans l'utilisation du temps synodal,

- demande au Conseil régional d'envisager d'autres formes de débats synodaux pour favoriser le partage d'expériences, les temps d'écoute et d'échanges fraternels et de renforcer ainsi l'édification mutuelle des communautés de la Région.

115 voix pour / 0 contre

Vœu : Protection de la nature

Tandis que le Parlement Européen s'apprête à voter le 13 novembre 2025 une importante réduction de la Directive européenne sur la responsabilité des entreprises en matière de droits humains et d'atteinte à l'environnement (la CS3D adoptée en mai 2024),

Le synode régional de l'Église protestante unie de France en Centre Alpes-Rhône, réuni à Crest les 7, 8 et 9 novembre 2025, en communion avec les chrétiens et les chrétiennes mobilisés à l'occasion de la COP30 à Belem au Brésil,

- Inquiet de la déréglementation en matière de normes européennes pourtant à la base de toutes les politiques publiques nationales de protection des populations et de l'environnement, sous la pression de la loi du marché, et sous prétexte d'amélioration de la compétitivité des entreprises européennes
- Rappelle que, comme le disait la Kényane Wangari Maataï, prix Nobel de la Paix 2004, « Nous ne protégeons pas l'environnement pour sauver la nature, nous le faisons pour nous sauver nous-mêmes »
- Invite chaque Eglise locale à publier, faire connaître et encourager à la participation aux cercles de silence organisés en plusieurs villes de notre Région CAR(1) pendant la tenue de la COP30 en réponse à l'appel du 1^{er} septembre du Conseil des Eglises Chrétiennes en France (2) qui affirme que « portés par notre espérance chrétienne, nous devons oser dire que nos sociétés et notre économie peuvent être radicalement transformées, pour répondre à la clameur de la Terre et des pauvres ».
- Encourage chaque Eglise locale/paroisse de la Région, en lien avec toutes les communautés religieuses et de quelque manière que ce soit, à faire connaître auprès des différents élu.e.s de son ou ses territoires, la préoccupation des croyants et croyantes face à l'augmentation rapide et intense des émissions mondiales de GES et la destruction tout aussi rapide et intense des milieux de vie, qui met en péril la survie de nombreuses espèces vivantes et augmente les injustices sociales.

114 voix pour / 1 contre

(1) <https://lutte-et-contemplation.org/cop30-cercles-de-silence/>

(2) <https://unitedeschretiens.fr/accueil/68671-communique-du-cecef-pour-le-temps-pour-la-creation-2025/>